

République Française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du jeudi 10 juillet 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le dix juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Monsieur Hugo DECROIX, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Monsieur Jérémie CHIAPELLO, Madame Karine DEBRAY, Monsieur André MEYER, Madame Cécile DUBAR, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents: Monsieur Alexis DANAUS

Absents excusés:

Représentés : Monsieur Noël BARATHON, Madame Chantal BRUNI, Monsieur Alain FASSINO, Monsieur Jérôme MARTINEZ

D_020_2025

OBJET : Convention de stérilisation et d'identification des chats libres sauvages

M. le Maire explique que la commune s'est engagée dans la stérilisation et l'identification des chats libres sauvages avec l'aide de la Fondation 30 Millions d'Amis.

La Commune et la Fondation 30 Millions d'Amis participeront financièrement, chacune, à hauteur de 50% des frais des stérilisations et des puces électroniques, des montants suivants :

- 100€ pour les mâles
- 120€ pour les femelles
- 140€ exceptionnellement pour les femelles gestantes
- 140€ exceptionnellement pour les cryptorchidies.

M. le Maire présente la convention 2025 de stérilisation et d'identification des chats libres sauvages.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal

AUTORISE : Monsieur le Maire à signer la convention.

par vote:

pour:12

contre:0

Abstention:0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

le premier adjoint
N. BARATHON

